



Venelles MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE



N°102 • PRINTEMPS 2026

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

EN PROJET

Le nouvel espace
Chabaud

PORTRAIT

L'association
"Musique À Venelles"

GÉNÉRATIONS EN ACTION

Des ateliers pour une
retraite sereine

SOMMAIRE



04 | ARRÊT SUR IMAGES

08 | ACTUS DE LA SAISON

- . Réglementation pour les chiens en forêt
- . Débroussaillage obligatoire
- . Les nouveautés de la médiathèque
- . "Mon Restau responsable" renouvelé

10 | EN PROJET

- . Le nouvel espace Chabaud
- . La Nature en fête
- . Futur quartier de vie à Vauclaire

12 | GÉNÉRATIONS EN ACTION

- . Des ateliers pour une retraite sereine
- . Programme d'été pour vos enfants
- . Mobilisation intergénérationnelle pour le Téléthon 2025

15 | AGENDA

- . Nouveau : à détacher en pages centrales
- . Tous les rendez-vous à ne pas manquer

19 | GRAND ANGLE

Le nouveau Conseil municipal



Abonnez-vous à la newsletter de Venelles !



Vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir.

>> communication@venelles.fr / 04 42 54 93 27

Journal d'information municipale de la Ville de Venelles

(Bouches-du-Rhône) - Accueil Mairie : 04 42 54 16 16

Directeur de la publication : Arnaud Mercier

Rédacteur en chef : Anne-Claire Friehe

Rédaction : Anne-Claire Friehe, Chloé Jacquety, Clément Karoubi

Conception graphique : Audrey Dagnaux

Photos : Mairie de Venelles / P.Diana- Svce Communication -

C.Calmettes - Adobe stock - Associations

Impression : Imprimerie Vallière - Tirage 4 550 exemplaires - Dépôt légal à parution

Remerciements au comité de relecture composé de : Clément Karoubi, Philippe Sanmartin, Françoise Weller

Couverture : les élus à l'issue de la séance d'installation du Conseil le 21 mars (ajustements par photomontage)

L'imprimerie Vallière est labellisée Imprim'Vert



ÉDITO



« Notre ambition est simple : vous informer, vous rapprocher de l'action municipale et valoriser ce qui fait la richesse de notre commune. »

Chères Venelloises, chers Venellois,

Alors que s'ouvre un nouveau mandat, notre équipe municipale s'engage avec énergie et détermination au service de notre ville. Ce numéro du Venelles Mag consacre un dossier à la présentation de vos élus : découvrez celles et ceux qui, par leur diversité de parcours et leur engagement, travailleront collectivement pour répondre aux attentes de chacun et continuer d'inscrire Venelles dans les défis écologiques et sociétaux de demain.

Cette édition marque également la refonte de notre magazine municipal, un travail mené entièrement en interne en cohérence avec notre volonté de maîtriser les dépenses. Plus clair, plus lisible et plus

proche de votre quotidien, il se veut un véritable lien entre la mairie et vous, mettant en lumière la vie locale venelloise, les initiatives associatives et les projets qui animent notre territoire.

Nous espérons que cette nouvelle formule saura vous accompagner, vous inspirer et renforcer le dialogue entre nous tous.

Toute l'équipe municipale reste mobilisée et à votre écoute pour améliorer le quotidien et construire, ensemble, l'avenir de notre ville.

Arnaud Mercier

Maire de Venelles

Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
Conseiller métropolitain

25 | ILS FONT LA VILLE

- . Portrait : Musique A Venelles
- . Associations : zoom sur le PPV
- . Partenaires - Nouveaux professionnels

30 | ÉTAT-CIVIL

31 | C'EST PRATIQUE

- . Numéros utiles
- . Permanences des organismes extérieurs
- . Collecte des déchets

► www.venelles.fr

Suivez-nous :



Ville de Venelles

Retrouvez toutes les vidéos de votre ville sur YouTube en scannant ce QR code :



Aide aux courses avec le CCAS !

Installation du nouveau Conseil municipal



LES PUBLIS LES + LIKÉES



Les Venellois Adrien et Annabelle Delenne champions de France Elite en course d'orientation (sprint)



Les M15 du VPV en lice pour la Coupe de France de volley



4 titres à la Coupe du monde des jeunes pour le Venellois Anthelme Robisson en nage avec palmes !



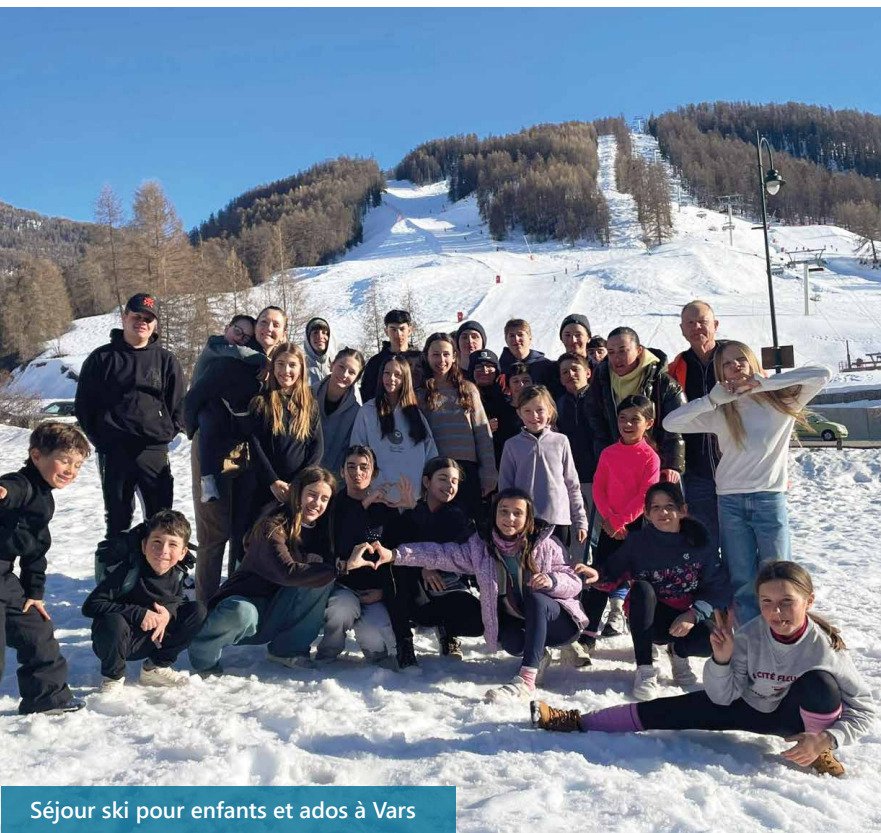
Éric et Gérard du PPV, champions Vétérans départementaux et 3^{èmes} au championnat régional de ping-pong



Stage de basket pendant les vacances avec le VBC



Passage de grade pour les sections boxe éducative et ados au NAPA



Séjour ski pour enfants et ados à Vars



6 titres pour Passion VTT au Championnat départemental XCO à Aix



Le Venelles Judo 13 vainqueur du Dojo Beglais : maintien assuré en pro League la saison prochaine



Les coureurs du Speedy Club au semi-marathon de Cannes



Connaître et protéger les arbres avec Papa Ours Nature



Journée "Les héros du quotidien" au centre de loisirs



Animation intergénérationnelle au CCAS pour la Semaine de la petite enfance



Excellents résultats pour l'école Emi Dance au concours régional de la Confédération Nationale de Danse

CÉRÉMONIE DES VOLEUX AUX VENELLOIS



Le Conseil Municipal des Jeunes impliqué dans les cérémonies officielles



"Lecture par nature" : atelier créatif de carnets de voyages



Animation Karaoké avec le Groupe Parkinson Provence à l'Étincelle



Stage de peinture enfants avec l'association CALM



L'œuvre de Colette Rouden présentée aux enfants à l'Étincelle



Carton plein pour le 1^{er} loto du Venelles Provence Volley !

► Respectons la nature et la tranquillité de tous !

Rappel important en cette saison printanière : **du 15 avril au 30 juin**, les chiens doivent rester sur les sentiers et chemins sous surveillance, à moins de 100 mètres de leur propriétaire ou être strictement tenus en laisse. L'objectif est de préserver, dans les espaces plus sauvages, la faune pendant les mises-bas des mammifères et la nidification des oiseaux. Certains oiseaux rares et protégés nichent au sol, comme l'alouette lulu ou l'engoulevent.

Ces règles permettent à chacun de profiter pleinement des espaces naturels. En cas de non-respect, une amende jusqu'à 750 € peut être appliquée.



► Des cantines plus responsables

En janvier dernier, la garantie "Mon restau responsable®", obtenue dès 2019 par les cantines des écoles venelloises et du centre de loisirs, a été renouvelée pour 2 ans. Cette distinction confirme un engagement de longue date de la Ville en faveur d'une restauration scolaire de qualité, respectueuse de l'environnement et du bien-être des enfants.

Cette démarche implique tous les acteurs : élus, parents d'élèves, chef, diététicienne et agents municipaux, qui travaillent ensemble pour améliorer l'origine des produits, réduire le gaspillage, économiser l'eau et l'énergie, ou encore utiliser des produits d'entretien éco-responsables.



► Nouveau à la médiathèque



La médiathèque "verte" de l'Étincelle innove pour explorer, agir et écouter autrement.

Avec "l'Objethèque", elle prête au public des kits malins pour réparer son vélo, partir explorer la nature, ou évaluer sa consommation d'énergie à la maison. Et pour réécouter ses vieux disques ou revoir des films, il est aussi possible d'emprunter une platine vinyle ou des lecteurs CD et DVD.

Avec "Un auteur à la Une", des rencontres régulières sont proposées le samedi matin dans le hall de l'Étincelle entre le public et des auteurs locaux qui dédicacent leurs ouvrages. Cette animation a été inaugurée le 4 avril dernier par Aldric Singher, auteur de récits, poèmes et carnets de voyage.

+ Infos : sur le portail web de la médiathèque de l'Étincelle : mediatheque-etincelle.venelles.fr

► Rappel : débroussaillage obligatoire avant le 31 mai

À savoir :

pour allier sécurité et respect de la biodiversité, **privilégiez l'hiver** pour procéder à cette obligation légale de débroussaillage.



La tranquillité des espèces et leur période de nidification, du printemps au début de l'été, seront ainsi respectées.

GOVERNEMENT
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**AYONS
LES BONS
RÉFLEXES**

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :



situés dans un territoire aux risques d'incendie





situés jusqu'à 200 mètres de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



L'arbre et ses branches sont éloignés du bâtiment

Les herbacés sont coupés

Les arbres et arbustes sont espacés

*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

À savoir : vos démarches d'urbanisme simplifiées !

- Vous pouvez prendre rdv en ligne en quelques clics avec le service municipal de l'Urbanisme en scannant ce QR code >
- Le service Urbanisme est joignable par téléphone au 04 42 54 93 16 ou au 04 42 54 95 83 les mardis et jeudis matin de 8h à 12h.
- Pour déposer vos dossiers de permis de construire, d'aménager, vos certificats d'urbanisme ou déclarations préalables de travaux, accédez au guichet unique en ligne en scannant ce QR code >



En recherche d'emploi ?

- N'hésitez pas à consulter régulièrement les offres locales accessibles en un clic dès la page d'accueil du site www.venelles.fr

SIGNALEZ, PIÉGEZ, DÉTRUISEZ



Lutte contre le frelon asiatique

Pour signaler un nid > lefrelon.com

Pour fabriquer son propre piège > tuto en scannant ce QR code



À VENELLES-LE-HAUT, L'ESPACE CHABAUD VA VOIR LE JOUR

La Ville prépare l'aménagement de quatre espaces réunis sur un même site, afin d'inscrire la culture, l'art et le patrimoine au cœur du territoire.

Quatre lieux complémentaires sont aujourd'hui à l'étude : le presbytère, les deux parties historiques de la nef de Notre-Dame de la Rose - unique église venelloise avant le tremblement de terre de 1909 - ainsi que la voûte Chabaud.

Au sein de la nef, des œuvres du sculpteur venellois et ancien maire Louis-Félix Chabaud seront présentées et mises en valeur, notamment les bas-reliefs restaurés et classés.

Un atelier destiné à accueillir des artisans d'art est prévu.

La voûte Chabaud, quant à elle, conservera son usage polyvalent tout en s'enrichissant d'une exposition permanente mettant à l'honneur la culture provençale.



Les bas-reliefs sculptés par L-F Chabaud, classés monuments historiques

Enfin, le presbytère sera aménagé en logement afin d'accueillir des compagnies artistiques, dans le cadre de la saison culturelle ou de résidences. Une manière de favoriser les échanges entre artistes et habitants.

« Pensé comme un ensemble cohérent et vivant, ce projet contribuera à renforcer l'ancrage culturel du village, tout en respectant la tranquillité et la qualité de vie des habitants du quartier », résume



Françoise Weller, première adjointe déléguée à la culture et au patrimoine. L'ensemble du projet fera prochainement l'objet d'une présentation aux riverains de Venelles-le-Haut.



ÉCOQUARTIER VAUCLAIRE : LANCEMENT DE LA CONCERTATION

Au nord-ouest de la ville, en partant vers Pertuis, le projet d'écoquartier Vauclaire se dessine plus concrètement. Les Venellois seront invités prochainement à s'exprimer sur le sujet.

Une première consultation des habitants est en cours de planification et sera confirmée d'ici cet été. Elle sera l'occasion pour chacun de prendre connaissance du programme à l'étude, pensé dans la continuité urbanistique et paysagère du village. Une ambition exprimée par Marie Sedano, adjointe déléguée à l'urbanisme : " *La Ville s'engage à associer les habitants à chaque étape, pour un quartier durable, solidaire et adapté aux attentes de tous.*"

Prévu pour accueillir 75 habitations harmonieusement intégrées à l'environnement existant, l'écoquartier mettra sur des espaces verts, des voiries conçues pour limiter l'impact environnemental et faciliter les modes de déplacements doux.

Après la phase de concertation avec les habitants, le permis d'aménager sera déposé, marquant le début des études techniques et de la consultation des prestataires pour les travaux, engagés dans une démarche qualitative et respectueuse du cadre de vie.



UNE FÊTE 100% NATURE !

Les 20 et 21 mai, Venelles décline la 20^e édition de la Fête de la Nature, un événement national dédié à la biodiversité.

La Ville, activement engagée depuis des années en faveur de l'environnement, propose deux jours d'activités pour apprendre, s'amuser et agir.

. **Le mercredi** : immersion totale avec une sortie nature pour découvrir les papillons avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), un café-jardin sur les coccinelles avec distribution de larves, des ateliers créatifs ou pratiques pour apprendre à lutter contre les frelons et moustiques par exemple, des jeux, une rencontre avec des gardes nature du Grand Site Sainte-Victoire, le lancement des concours photo et d'écriture. En soirée, la projection du documentaire "Vivant" de Yann Arthus-Bertrand sera suivie d'un débat avec l'un des réalisateurs

. **Le jeudi** : séquence "afterwork" avec un apéro-quiz convivial pour tester ses connaissances sur le climat, la biodiversité et les déchets.

« Ensemble, célébrons la nature et agissons pour demain ! » invite Nicolas Conrad, adjoint délégué à l'environnement.



+ Pour tous, passionnés ou simples curieux : [programme détaillé sur venelles.fr](http://programme.detaillé.sur.venelles.fr)

BRÈVES

Projet de nouvelle gendarmerie

L'appel d'offres est en cours de lancement, et le démarrage des travaux est attendu d'ici septembre-octobre, pour une durée prévisionnelle de 24 mois.

Des cours d'écoles plus vertes

Le planning global de végétalisation des cours d'écoles a été remanié, dans le cadre de l'assistance technique de la Métropole déployée sur plusieurs communes pour cette thématique. Les scénarios envisagés pour les écoles Plantier et Cabassols ont été présentés par la Métropole aux parents d'élèves récemment. Tout est mis en œuvre afin que des premiers aménagements voient le jour le plus rapidement possible malgré les contraintes administratives et techniques de ces procédures.



UNE RETRAITE SEREINE

Organisés au Centre communal d'action sociale de Venelles en février par Neosilver¹, cinq ateliers gratuits ont offert aux participants un cadre structuré pour préparer leur retraite avec méthode et sérénité.

“Pour construire son nouveau soi en tant que retraité, et se renseigner sur les différentes activités existantes à Venelles”

Mis en place sous l'égide de la CARSAT², ces rendez-vous collectifs avaient pour objectif d'accompagner cette étape de vie importante de manière concrète et accessible. Le programme a permis d'aborder les démarches administratives

liées à l'arrêt de la vie active, de réfléchir à ses projets personnels, de s'informer sur la santé et le bien-être, mais aussi d'explorer les possibilités d'engagement et de lien social.

Un temps de bilan est venu conclure ce parcours dont l'aspect très concret a été plébiscité par les participants.

“Une cohésion s'est créée dans le groupe et les échanges fructueux m'ont permis d'avoir beaucoup d'astuces et d'outils”.

¹ Plateforme d'initiatives solidaires et sociales proposant des animations et des ateliers adaptés aux besoins et aux aspirations des seniors

² Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail



Sorties et atelier lecture proposés aux seniors avec le CCAS pour une retraite stimulante !

LE SALON DU LIVRE JEUNESSE A 20 ANS !

La commune s'apprête à célébrer la 20^e édition de son Salon du Livre Jeunesse, rendez-vous incontournable de la vie culturelle locale. Depuis deux décennies, cet événement phare à Venelles propose une semaine d'échanges privilégiés entre auteurs, illustrateurs et écoliers, favorisant la découverte et le goût de la lecture. Il se clôture par une journée ouverte au grand public à l'Étincelle qui rassemble chaque année plus de 1 000 visiteurs. Pour ce 20^e anniversaire, un spectacle jeune public est proposé le samedi matin. Vingt ans de rencontres, de créativité et de passion partagées autour du livre jeunesse !

+ Du 18 au 23 mai



Édition 2019 du Salon

AU PROGRAMME CET ÉTÉ POUR VOS ENFANTS

POUR LES ÉLÈVES DE PRIMAIRE (3-11 ans) :

Accueil au centre de loisirs (ALSH) L'Oustau du 6 juillet au 28 août inclus.

- Thème des activités : "les célébrités".
- Stage de natation (dates à confirmer) et stage plurisports du 24 au 28 août (12 places pour les 6-8 ans et 12 places pour les 9-11 ans) en partenariat avec les clubs sportifs locaux.

+ Inscriptions le 19 mai sur le Portail familles.

POUR LES COLLÉGIENS :

Accueil au Local avenue des Ribas du 4 juillet au 1^{er} août puis à compter du 24 août.

- Activités, soirées à thème, sorties.
- + Adhésion : 20 €

SÉJOUR ÉTÉ organisé à Saint-Léger-les-Mélèzes du 4 au 10 juillet pour les enfants scolarisés du CP au CM2 et les ados jusqu'à 17 ans.

+ Inscriptions à partir du 28 avril.



À SAVOIR :

Possibilité de prise en charge jusqu'à 50% du coût du séjour selon les revenus avec le dispositif Solidarité Vacances proposé par le CCAS.
+ d'infos : 04 42 54 98 00 / ccas@venelles.fr

+ Infos et inscriptions :
S^{vce} Éducation-Jeunesse - 04 42 54 09 09
service.education.jeunesse@venelles.fr

TÉLÉTHON 2025 : + DE 17 300 € COLLECTÉS !

C'est un chèque de 17 357 euros que l'équipe des bénévoles de l'Association venelloise d'Actions humanitaires (AVAH) a remis début mars aux responsables départementales de l'Association française contre les myopathies (AFM).



Les animations solidaires coordonnées par l'AVAH en décembre dernier ont impliqué de nombreuses associations locales. Ces dernières se sont mobilisées avec enthousiasme pour proposer des animations fédérant les Venellois autour du soutien à la recherche pour lutter contre les maladies neuromusculaires.

2^e plus gros montant collecté à Venelles depuis 25 ans

Merci au Speedy Club, aux Vitrites de Venelles, aux écoles venelloises de danse ADN Danse, Emi Dance Studio et MK Fusion, à la troupe de théâtre Des Corps en scène, à la Boule venelloise, au Ping-Pong Venellois, à l'école des Cabassols, au Cercle d'Or, au Club de bridge venellois, à L'Atelier La Margoulette ou encore à l'Automobile club d'Aix-en-Provence.

Grâce à cette belle synergie, des initiatives diversifiées ont rassemblé les Venellois de toutes générations dans ce formidable élan

de générosité au profit du Téléthon* : course à pied, loto du cœur, rallye automobile, concours de pétanque, ateliers artistiques, tournois, course du muscle par les élèves des Cabassols, tombola, représentations théâtrales, spectacles de danse et de chant. Avec une collecte cette année encore remarquable pour une ville de notre dimension !

* le record ayant été battu en 2023 alors que Venelles était «ville phare du pays d'Aix et salonnais» pour la 37^e édition

Passation de relais à l'AVAH

Depuis le 17 mars Alexandre Jeanthon a passé la main à Anne Chenavas pour présider l'association. Annie Wartelle et Lionel Goblet intègrent aussi le bureau en remplacement de Véronique Jeanthon et de Christophe Desconnets.



▶ AVRIL

Vendredi 10
CARNAVAL [Ville et écoles]
 thème : contes & fables
 > Dans les écoles - 14h



Samedi 11
CAFÉ-JARDIN [Ville]
 > Tiers-lieu La Station - 10h30
 > Médiathèque - 14h30

CONCERT JEUNE PUBLIC
 [Ville]
 "Mon premier concert : The Beatles"
 > L'Étincelle - 16h

Vendredi 17
SPECTACLE DE CIRQUE [ABS
 Cirque] "Murmures"
 > L'Étincelle - 19h

Samedi 18
REPAIR CAFÉ [Repair Café
 asso] > Tiers-lieu La Station - 14h
CARNA'VIBE SHOW MUSICAL
 [MK Fusion]
 > L'Étincelle - 20h30

MATCH BASKET N2 [VBC]
 VBC vs Montpellier
 > Halle N. Mandela - 20h

Samedi 25
CRÉA'FUN [Recyclaix]
 Customisation de tee-shirts
 en sacs
 > Tiers-lieu La Station - 9h30

THÉÂTRE AMATEUR
 [Zopiélevés]
 > L'Étincelle

MATCH VOLLEY [VPV]
 VBC vs Vitrolles
 > Salle polyvalente- 19h30

Lundi 27
FESTIVAL ASTRONOMIE [Ville
 / Laboratoire d'Astrophysique
 de Marseille]
Conférence : "Road trip des
 galaxies dans la toile cosmique :
 un voyage qui (les) décoiffe"
 > L'Étincelle - 19h



Mardi 28
**CONFERENCE SUR LA
 SECURITE AU TRAVAIL**
 [Carrefour citoyen]
 > L'Étincelle - 18h30

SPECTACLE DE DANSE [Ville]
 "Tandem" Cie Grenade
 Saison culturelle 25-26
 > L'Étincelle - 20h30



Mercredi 29
OBSERVATION DES OISEAUX
 [Ville / LPO]
 > Parking de la Bosque - 9h30
 Dès 7 ans, gratuit sur réservation



Informations, contacts et réservations :

▶ www.venelles.fr



**Programmation susceptible d'être modifiée ou complétée
 en fonction de l'actualité.**



▶ MAI

Samedi 2

CONCERT CHANSON FRANÇAISE [MJC]
avec l'artiste **Boule**
> L'Étincelle - 20h30

Dimanche 3

VIDE TA CHAMBRE [APEV]
> Parc des sports M.Daugé - 8h30 > 15h

Mardi 5

CINÉ-ENFANT [Ville]
"Les Trolls 3"
> L'Étincelle - 17h30

Mercredi 6

THÉÂTRE AMATEUR [Cercle d'Or]
> L'Étincelle - 15h

Vendredi 8

81^e COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1945 [Ville-UNC]
> Place Marius Trucy - 11h

Sam 9 et dim. 10

TOURNOI DE FOOT C. CHAPARTEGUY [USV]
> Parc des sports M. Daugé



Samedi 9

MATCH BASKET N2 [VBC]
VBC vs St Vallier Drôme
> Halle N. Mandela - 20h

Dimanche 10

VIDE GRENIER [Société de Chasse]
> Parc des sports M.Daugé - 8h > 17h

Mardi 12

THÉÂTRE [Ville]
"Le porteur d'histoire"
Par Alexis Michalik (2 Molières)
Saison culturelle 25-26
> L'Étincelle - 20h30

Du 14 au 17 (+ le 1^{er} juin)

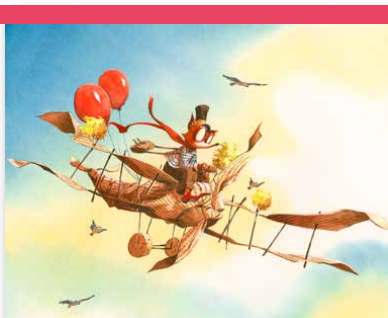
LES 4 JOURS BOULISTES [Boule venelloise]
> Parc des sports M.Daugé

Samedi 16

REPAIR CAFÉ [Repair Café asso]
> Tiers-lieu la Station - 14h

Du 18 au 23

SALON DU LIVRE JEUNESSE [Ville] Dans les écoles puis
clôture grand public vend. 22
> L'Étincelle - 16h30
Spectacle "Mille secrets de poussins" sam. 23 mai
> L'Étincelle - 10h



Mardi 19

COLLECTE DE SANG [ESF]
> ALSH L'Oustau - 15h > 19h30

CONFÉRENCE PARENTALITÉ [Ville] "L'hyperparentalité"
> L'Étincelle - 19h30

Mercredi 20

CONCERT DES ÉLÈVES ET DES PROFESSEURS [M.A.V]
> L'Étincelle - 17h

Mercredi 20 et jeudi 21

FÊTE DE LA NATURE [Ville]
> L'Étincelle, Tiers-lieu La Station et divers lieux (lire page 11)



Du 23 au 25

TOURNOI INTERNATIONAL DE BASKET [VBC]
> Parc des sports M.Daugé



Samedi 23**CONFÉRENCE-DÉBAT**

sur la gestion des déchets
[Expression venelloise]
> L'Étincelle - 16h

Vendredi 29**SPECTACLE MUSICAL****"Le bal imaginaire"** [Ville]

Cie L'Agence de voyages
imaginaires
Saison culturelle 25-26
> L'Étincelle - 20h30

**Samedi 30**

NETTOYONS LE SUD [Ville-
Région] - rafraîchissements offerts
Petits cadeaux offerts aux enfants.
> Parc des sports M.Daugé
9h > 12h

HAPPY SAMEDI [Ville]

> Tiers-lieu La Station - 15h

RECENSEMENT DE LA FAUNE**SAUVAGE** [Ville - LPO]

Inventaires participatifs
dans le cadre de l'Atlas de la
biodiversité communale
6h30 > 16h30

Dimanche 31**FOULÉE VENELLOISE**

[Speedy club Provence]

> Parc des sports M.Daugé - 9h





▶ JUIN

Mardi 2

CINÉ-ENFANT [Ville]
"Le parc des merveilles"
> L'Étincelle - 17h30



Vendredi 5

MATINÉE SPORT SANTÉ [Ville]
> Parc des sports M.Daugé

Samedi 5 et dimanche 6

**TOURNOI BASKET 3X3 OPEN
PLUS ACCESS** [VBC]
> Salle polyvalente & Halle
Nelson Mandela

Dimanche 6

**CONCERT CHANSON
FRANÇAISE** [MJC]
avec l'artiste Romain Didier
> L'Étincelle - 20h30

Du 12 au 14

**COUPE DE FRANCE VOLLEY
M11** [VPV]
> Parc des sports M.Daugé



Vendredi 12

ROULE TA VILLE [Ville]
> Place des Logis - 17h30



Samedi 13

10^e STREET NÉCESSAIRE
[Ville]
> Venelles-le-Haut

Jeudi 18

**COMMÉMORATION APPEL
DU 18 JUIN 1940** [Ville]
> Place Marius Trucy - 10h30

Dimanche 21

FÊTE DE LA MUSIQUE [Ville]
Scène ouverte

Mercredi 24

FÊTE DE LA SAINT JEAN [Ville]
> Place des Logis - 18h



Retrouvez dans le prochain Venelles
Mag de l'été l'intégralité des
spectacles de fin d'année
des associations



Ateliers et animations
de la médiathèque en
détails sur le portail web
dédié en scannant
ce QR code :

L'ÉTINCELLE
MÉDIATHÈQUE



Des jeunes du CMJ aux côtés du maire et des nouveaux adjoints



► LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le 15 mars dernier, les Venellois ont accordé leur confiance à la liste Venelles Avenir, portée par Arnaud Mercier, qui a été réélu maire lors du Conseil municipal du 21 mars. Découvrons, dans ce dossier, la composition de cette nouvelle équipe et les grands axes d'actions prévues pour la ville.

À Venelles, le quotidien se vit à taille humaine, mais l'avenir se prépare avec ambition. La nouvelle équipe municipale a choisi de recentrer son action sur trois piliers : l'accueil des jeunes générations, la solidarité entre tous les habitants et l'adaptation aux changements climatiques, sans sacrifier ce qui fait l'identité du village. Avec des réponses pragmatiques : faciliter l'accès au logement pour les jeunes, maintenir des services de proximité et anticiper les défis environnementaux avec des solutions locales. L'objectif est de permettre à chacun de continuer à vivre ici, dans une commune fidèle à son image.

Dans l'interview qui suit, le maire Arnaud Mercier explique comment ces orientations se traduisent en actions, en partant des réalités du terrain et des attentes des habitants.

LES CHIFFRES

80,52 % VOIX POUR LA LISTE ÉLUE

(Source : Préfecture / Mairie - Mars 2026)

27 ÉLUS MAJORITAIRES

2 ÉLUS D'OPPOSITION

▶ Vos nouveaux élus



Arnaud MERCIER
Maire



Françoise WELLER

1^{er} Adjointe déléguée :
culture, animation, patri-
moine, bien-être animal, mo-
bilités - transports, élections



Bernard ROUBY

Adjoint délégué :
sport, vie associative,
Anciens combattants



Marie SEDANO

Adjointe déléguée :
urbanisme et planification



David THUILLIER

Adjoint délégué :
finances



Marie-Annick AUPEIX

Adjointe déléguée :
état-civil,
affaires funéraires



Philippe PIERRE

Adjoint délégué :
grands travaux,
aménagement



Valérie BUSO

Adjointe déléguée :
action sociale, santé,
logement



Nicolas CONRAD

Adjoint délégué :
environnement, Agenda
2030, espaces verts - nature
en ville, vie citoyenne



Sylvie ANDRÉ

Élue déléguée :
concertation, jumelage,
attractivité du territoire



David FERNANDEZ

Élu délégué :
police municipale, risques
majeurs, Réserve
communale de sécurité civile



Virginie GINET

Élue déléguée :
économie circulaire,
lutte anti-gaspillage,
humanitaire, tourisme



Alexandre JEANTHON

Élu délégué :
économie, commerce et
marché forain



Marie IACOVIELLO

Élue déléguée :
énergie et fluides,
agriculture, cycle de l'eau



Alain SOLAZZI

Élu délégué :
forêt, espaces naturels



Dominique ALLIBERT

Élue déléguée :
personnel municipal,
qualité de vie au travail



Pierre FABRE

Élu délégué :
pilotage, conformité,
emploi



Martine HENON

Élue déléguée :
petite enfance



Thibault DEMARIA

Élu délégué :
numérique, relation usager,
pilote de la donnée



Muriel ANDRÉ

Élue déléguée :
jeunesse, Conseil Municipal
des Jeunes, protocole



Olivier QUADERI

Élu délégué :
proximité,
visites de quartier, chasse



Brigitte CORDARO ROUY

Élue déléguée :
situations de handicaps



Jean-Charles FIARD

Élu délégué :
commissions de sécurité,
occupat° du domaine public,
prévention de la délinquance



Christiane TCHAREKLIAN

Élue déléguée :
bien-être des seniors



Jean-Claude CHIARINI

Élu délégué :
commande publique
et achats, travaux,
lutte contre le bruit



Charlotte GALMICHE

Élue déléguée :
éducation



Stéphane POULAIN

Élu délégué :
propreté et déchets, saveurs
et savoir-faire locaux



Annie MOUTHIER

Conseillère municipale
d'opposition



Joël BOUC

Conseiller municipal
d'opposition

L'interview du maire Arnaud Mercier

Comment abordez-vous ce nouveau mandat ?

Le précédent mandat a été particulier, marqué par des événements majeurs. Je pense notamment au lancement de l'Agenda 2030, classant Venelles parmi les communes pionnières en matière de transition écologique, sociale et environnementale. Je pense bien sûr aussi à la construction et à l'ouverture de l'Étincelle ou encore à la modernisation du parc des sports Maurice Daugé.

Nous avons, en parallèle, traversé deux périodes de bouleversements au cours desquelles nous avons répondu présents aux côtés des Venellois : la crise sanitaire et la crise énergétique.

Malgré tout, l'ensemble de nos projets, y compris le pôle culturel, ont pu être réalisés tout en maintenant un cap financier stable, une rigueur qui nous a permis de diviser la dette par deux tout en augmentant nos investissements de 44 % !

Forts de ce bilan, notre objectif reste inchangé : répondre aux défis de demain en continuant à déployer l'Agenda 2030 pour une ville plus durable, en encourageant la solidarité entre les habitants et en préservant l'esprit qui anime notre village.

*« Ensemble, écrivons l'avenir
de notre ville »*



Qu'entendez-vous par la réactualisation de l'Agenda 2030 ?

Il reste aujourd'hui encore des actions à réaliser, certaines sont en cours de concrétisation, d'autres sont planifiées. Mais l'Agenda 2030 a été imaginé et conçu en 2023 dans un contexte mouvant de dérèglement climatique notamment. Ce nouveau mandat est ainsi l'occasion de faire le point et revoir

les priorités, les échéances. Cette réactualisation est une étape importante pour réajuster et hiérarchiser les projets restants, interroger peut-être la pertinence de certains et en définir de nouveaux. Avec toujours le même objectif : préserver l'environnement et le cadre de vie exceptionnel de notre commune. Tout cela se fera dans le dialogue avec les Venelloises et les Venellois, comme nous l'avons toujours fait.



Exemple de ferme pédagogique urbaine

Plus de solidarité : comment cela se traduit-il ?

La solidarité est d'ores et déjà une valeur forte à Venelles ; en témoigne la montée en puissance des missions du Centre Communal d'Action Sociale ces cinq dernières années, qu'il s'agisse du montant des aides financières allouées, des dispositifs déployés ou du nombre d'administrés reçus.

L'objectif de cette nouvelle mandature est de poursuivre cet élan, avec des initiatives ciblées, mais également d'encourager l'entraide entre les habitants, à différents niveaux. Du partage d'énergie collective aux paniers solidaires, en passant par la relance de l'initiative "Marchons vers l'école" : des démarches du quotidien et d'autres manières de vivre permettront à notre village de rester préservé des instabilités que nous constatons ailleurs. La mise en place d'une mutuelle communale, pour offrir à chaque Venellois une couverture à prix réduit, est également un axe fort de cette politique de solidarité.

Comment préserver l'esprit de village qui anime Venelles ?

Le bien-vivre à Venelles se traduit par plusieurs éléments : la proximité, le lien social, l'accès au sport, à la culture et aux animations et la possibilité pour les jeunes générations de continuer à vivre dans la commune.

Notre mission est de garantir l'équilibre entre le développement de notre territoire nécessaire pour assurer son futur et la préservation de notre environnement, de nos valeurs.

Ce n'est pas par hasard que nous avons choisi comme message de vœux au début de l'année : « **Venelles nous rassemble** » ! La ville doit rester notre refuge, notre lien.



Une ville en mouvement pour demain

Au lendemain des élections, Venelles se projette résolument vers l'avenir avec un objectif clair : consolider un espace de vie toujours plus agréable, solidaire et respectueux de l'environnement. Avec des actions concrètes pour une ville belle et apaisée, où chacun trouve sa place.

Un cadre de vie préservé et innovant

Quand la nature s'invite en ville... Imaginez un sentier nature pour piétons et cyclistes le long des berges de la Touloubre, des cours d'écoles végétalisées, des fermes urbaines pédagogiques et des forêts nourricières pour alimenter la restauration collective et favoriser les circuits courts.

Venelles ambitionne de rendre les circulations encore plus apaisées, ce qui sera au cœur du grand projet de requalification de l'avenue de la grande Bégude. En parallèle le travail de fond se poursuivra avec nos partenaires pour la réouverture de la halte ferrée et le déploiement d'un pôle d'échanges multimodal combinant plusieurs modes de transport connectant train, bus et vélo au sein d'un lieu unique et central.

Une ville qui s'adapte et se réinvente

L'aménagement urbain doit être pensé pour tous. Des logements sociaux seront adaptés aux besoins locaux avec notamment de l'habitat intergénérationnel et pour jeunes actifs. Un nouvel éco-quartier résidentiel va voir le jour au nord de Venelles dans un prolongement harmonieux de la ville actuelle. La zone d'activité, quant à elle, devrait évoluer progressivement vers un parc d'activités.

Toujours plus de loisirs et une solidarité renforcée

La commune continue à œuvrer pour le bien-être de ses habitants. Côté sport-santé, le programme pluriannuel va s'accélérer pour offrir toujours plus d'opportunités aux habitants. Une résidence autonomie et un centre médical sont à l'étude, en plus du projet de mutuelle communale pour faciliter l'accès aux soins. Si Venelles est déjà reconnue pour sa dynamique événementielle et une offre d'activités de loisirs très dense, un nouveau festival pour animer les soirées d'hiver est envisagé.

Plus de sécurité au quotidien

A l'instar des politiques déployées ces dernières années en faveur d'une plus grande sûreté sur notre territoire, l'accent sera particulièrement mis sur la prévention au travers d'une sensibilisation de l'ensemble des publics. La modernisation des moyens de la police municipale, et notamment du parc de vidéoprotection, renforcera en parallèle les capacités de lutte contre les incivilités, dépôts sauvages et atteintes aux biens.

Autant de projets qui dessinent une ville à taille humaine, où il fait bon vivre, aujourd'hui et demain.



PORTRAIT



► Musique À Venelles (M.A.V.) : la passion en partage

Créée en 2025 par deux Venellois, Thibaut et Anthony, l'association *Musique à Venelles* est née d'une envie simple : rendre la musique accessible à tous, dans un esprit à la fois exigeant et convivial.

Tout a commencé par une scolarité commune dans les écoles de Venelles. Thibaut Lefort et Anthony Barthe, qui se définissent eux-mêmes comme « purs produits de leur ville », y ont noué une amitié qui ne les quittera plus. C'est bientôt la musique qui les unit définitivement. Thibaut, attiré très tôt par le piano et la guitare, Anthony, bercé par l'univers musical et en particulier par la basse, découvrent ensemble le rock à l'adolescence. Leur passion pour les groupes anglais et américains les pousse à monter leur premier groupe, répétant dans une salle municipale. Leurs chemins se séparent un temps : Thibaut part étudier à Paris, où il enseigne la musique dès 17 ans et crée sa première école de musique pour financer ses études, avant de devenir musicien pro, puis producteur. Anthony, lui, poursuit l'aventure avec le groupe *Kamran*, parcourant ainsi la France et l'international. Malgré la distance, leur complicité reste intacte. En 2025, ils décident de concrétiser leur envie : ouvrir une école de musique ensemble, à Venelles.

Un enseignement moderne et accessible à tous

Avec *Musique à Venelles*, Thibaut et Anthony ont voulu offrir un lieu d'apprentissage différent où chacun peut progresser à son rythme. L'association propose des cours de guitare, basse, batterie, piano, chant, violon, éveil musical et M.A.O.*, adaptés aux enfants à partir de 4 ans comme aux adultes, débutants ou confirmés.

Autour des deux fondateurs, une équipe de professeurs passionnés accompagne les élèves toute l'année : Juliane pour le chant et l'éveil musical, Luckas pour la batterie, Natalia pour le piano, Aya pour le chant ou encore Hugo pour la guitare et la pratique DJ. La diversité des profils permet à la M.A.V. de couvrir tous les styles et tous les niveaux. Leur approche consiste en un savant mélange de théorie et pratique. Le jeu en groupe étant grandement favorisé.

Un ancrage local fort

Grâce aux nouveaux espaces de pratique musicale mis à disposition au pôle culturel L'Étincelle, la M.A.V. rejoint pleinement la dynamique culturelle de la commune. Parmi les projets à l'étude : des stages de MAO cet été ouverts à tous, ou encore un partenariat avec la Ville pour des animations avec les écoliers venellois.

« On voulait créer un lieu où chacun puisse apprendre et progresser, mais surtout prendre du plaisir à jouer ensemble. », résume Thibaut Lefort, directeur pédagogique. Avec Anthony Barthe, ils ont fait de leur passion un projet collectif, ancré dans leur ville natale, pour transmettre et partager leur amour de la musique.

* M.A.O. : musique assistée par ordinateur

+ Infos : www.musiqueavenelles.com / musiqueavenelles@gmail.com / 07 66 34 28 18

Pré-inscriptions 2026 - 2027 ouvertes - Concert de fin d'année mercredi 20 mai à 17h à l'Étincelle.



DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

► Ping Pong Venelles : performance et convivialité

Créé en 1979 au sein de la MJC sous l'impulsion de Robert Avella, le Ping Pong Venelles (PPV) est un club indépendant depuis 1992. Fidèle à ses valeurs d'inclusion, il organisait dès 1993 un tournoi régional handisport.

Porté par l'élan des JO Paris 2024, le club compte aujourd'hui près de 110 licenciés (contre 70 il y a trois ans), âgés de 4 à 70 ans ! Créneaux libres et entraînements dirigés permettent aux compétiteurs comme aux joueurs loisirs de partager leur passion dans une ambiance chaleureuse. Sur le plan sportif, neuf équipes adultes sont engagées, dont l'équipe fanion qui a évolué en Nationale 3 jusqu'en 2025 en incluant des jeunes du club.

À 15 ans, Timothée Wibaux (France cadets 2025) et Youssef Aidli (5 médailles aux Championnats d'Afrique jeunes 2025) illustrent cette dynamique.

Au centre de loisirs l'Oustau, à la halle Nelson Mandela ou en extérieur au parc des sports, le PPV organise tournois, loto et "ping-pétanque". Il intervient également à l'hôpital d'Aix-Pertuis, développe le sport-santé et le baby-ping (dès 4 ans), sous la présidence engagée de François Berger.

+ Infos : www.venelles-ping.com



PLUS DE **110**
ADHÉRENTS

Bienvenue à 

- **Bérengère Vidal - Canonge**, nouvelle présidente du Speedy Club de Provence
- **Josiane Garcia**, nouvelle présidente du Cercle d'or
- **Anne Chenavas**, nouvelle présidente de l'Association Venelloise d'Actions Humanitaires

La glisse reprend !



Réouverture de la section glisse au skatepark municipal - L'USV attend les riders de trottinette free style et skateboard à partir du mercredi 29 avril.

+ contact@usvenelles.com / 06 71 78 54 97



► Foulée venelloise : 29^e édition !

Cette année, plus qu'une simple manifestation sportive, la Foulée venelloise rend hommage aux anciens membres du bureau du Speedy club qui ont marqué l'histoire de l'association par leur engagement et leur dévouement.

Afin de saluer leur investissement, les parcours de course à pied de ce grand événement sportif et solidaire portent désormais le nom des trois hommes qui ont quitté leurs fonctions fin 2025. Une manière symbolique et forte d'inscrire l'action de ces derniers dans la continuité de la vie du club et de les remercier pour leur dynamisme au service du Speedy.

Ainsi, les participants pourront s'élancer sur : "l'Idyllique de Christian" (6 km), "la Mythique de René" (10 km) et "la Diabolique de Michel" (15km), clins d'œil à Christian Baier, René Faure et Michel Joffroy, respectivement anciens secrétaire, président et trésorier du club.

A noter : Un parcours de moins de 6 km sur sentiers est également proposé pour la marche randonnée et la marche nordique, permettant à chacun de participer selon ses envies et son niveau.

+ Inscriptions : 10 à 20€ sur KMS.fr - 1€ / dossard reversé à l'association Rêves

► Et si vous testiez le parcours d'orientation ?

Dans la forêt communale du parc des sports Maurice Daugé et ses abords, le parcours d'orientation a bénéficié récemment de petits travaux de rénovation comme c'est le cas régulièrement dans le cadre du schéma d'aménagement du parc suivi par la commune.



C'est notamment sur ces chemins que l'équipe du club de course d'orientation d'Aix, dont le vice-président est le Venellois Pierre Delenne, entraîne ses adhérents.

70 bornes et balises permanentes jalonnent désormais plusieurs itinéraires de niveaux différents : vert, bleu, jaune, rouge. Vous aussi, transformez votre petite balade ou votre sortie course à pied en jeu d'orientation tout en trouvant des balises !

Les élèves du secteur en profitent pleinement. Les parcours sont spécialement conçus et adaptés aux différents niveaux scolaires. Chaque année, écoliers, collégiens et lycéens sont nombreux à venir exploiter ces équipements pédagogiques pour développer leur sens de l'orientation, leur autonomie et l'esprit d'équipe, tout en pratiquant une activité sportive en plein air.

+ Carte des bornes disponible en scannant ce QR code :



Infos sur ligue.paca-co.fr
Club ACA : ac-aurelien.com





PARTENAIRES

► Grand Site Concors–Sainte-Victoire : l'enjeu du label

Les massifs du Concors et de la Montagne Sainte-Victoire forment un territoire naturel exceptionnel, dont notre commune fait partie. Préserver ces paysages, tout en conciliant fréquentation et qualité de vie, est un enjeu partagé par l'ensemble des acteurs locaux. Le renouvellement, stratégique, du label Grand Site de France pour la période 2027-2034, est en préparation. Pilotée par la Métropole Aix-Marseille-Provence et l'État, cette démarche vise à poursuivre les actions menées sur le massif : prévention des incendies, protection des paysages et du patrimoine, amélioration de l'accueil du public.



► Formation pour les associations



Le Département 13 propose une formation gratuite destinée aux dirigeants bénévoles des petites associations.

Un dispositif de trois jours aborde les fondamentaux administratifs, budgétaires, comptables ainsi que la construction du projet associatif.

Organisées plusieurs fois par an, dont deux sessions hors Marseille, ces formations accueillent une quinzaine de participants. Une occasion idéale pour

renforcer ses compétences et sécuriser la gestion de son association.

+ Prochaine session : les 11, 18 et 26 mai 2026

Infos : Hélène SUSINI au 04 13 31 39 23.

Bulletin téléchargeable en ligne sur departement13.fr

À savoir : des formations pour les responsables associatifs sont aussi organisées par le CROS Région Sud et le CDOS 13.

Ils nous aident :

- Acquisition d'une caméra pour la lutte contre les dépôts sauvages
⇒ Métropole AMP : 5 801,49 € soit 50 %.
- Aide au fonctionnement culturel
⇒ Département 13 : 15 000 € soit 9,50 %.





► Recharge publique de véhicules électriques

Le déploiement de bornes de points de recharge est mené par la Métropole Aix-Marseille-Provence qui en a la compétence. Les bornes – comprenant chacune 2 points de recharge payants – seront toutes sous l’égide de la Métropole, mais gérées par divers opérateurs.

Actuellement en service :

- 1 borne municipale derrière la Poste, disponible gratuitement avec un badge, désormais gérée par l’opérateur 50five (anciennement Shell recharge) – pour une durée de 2h maximum mais prochainement remplacée par une borne métropolitaine de l’opérateur IZIVIA
- 2 bornes métropolitaines sur le parking de la Grande terre “La Recharge”



En projet d’ici cet été :

- 1 borne double sur le parking Dalla Barrata de Venelles-le-Haut (opérateur IZIVIA)
- 1 borne double sur le parking P2 du parc des sports (opérateur IZIVIA)

En attente de mise en activité en raison d’un problème technique en cours de résolution par Enedis :

- 1 borne double parking du Ventoux (opérateur ENGIE)

Les phases suivantes du plan de déploiement concerté avec la Métropole prévoient, selon les études techniques de faisabilité, de nouvelles implantations au parking de l’esplanade Cézanne, allée de la Roberte, parking de la Grande Terre, parking du Ventoux, de la Bosque.

(A noter : les bornes situées sur le parking “Les terrasses du Cellier” sont privées)

LES NOUVEAUX PROS

Ostéopathe

PÉNÉLOPE YEGHIKIAN

387 Route de la Croix de Pierre
(chez Kiné Performance)
Tel : 06 17 60 05 56
pene.osteopathe@gmail.com
Rdv sur Doctolib

Centre sportif aquatique

SO SWIM

43 bis avenue de Mouliéro
Tel : 07 62 87 14 31
soswimvenelles@gmail.com
www.so-swim-venelles.com

Showroom de meubles et décorations exotiques

LE GRENIER DU MONDE

52 av de la Grande Bégude
Tel : 06 28 81 00 01
legrenierdumonde.pl@gmail.com
Instagram : legrenierdumonde

Fruits et légumes - Épicerie fine Produits régionaux

PRIMEUR DES LOGISSONS

5 rue de la Touloubre
primestock2216@gmail.com
Instagram : primeurdeslogissons

Animalerie et produits pour animaux

MAXI ZOO VENELLES

12 avenue de la Grande Bégude
Tel : 04 12 40 09 70
www.maxizoo.fr/stores/maxi-zoo-venelles

Audioprothésiste

ONÉCOUTE

75 Avenue de la Grande Bégude
Tél : 04 15 54 01 05
onecoute.fr/onecoute-venelles

Votre contact : Claire Guasch – 04 42 54 93 35 – c.guasch@venelles.fr



Naissances

- . Robin KAZANJIAN le 12/11/2025
- . Iris MENDES le 20/11/2025
- . Alban BOHINEUST le 22/11/2025
- . Clotilde COTTENCEAU le 29/11/2025
- . Achille LA NIECE le 29/11/2025
- . Iris VERDU KECLART le 12/12/2025
- . Sena CHENG le 23/12/2025
- . Zoé KAZGANDJIAN le 30/12/2025
- . Éva GAUBY le 3/01/2026
- . Emil VON BUCHHOLZ le 5/01/2026
- . Milann HATTAIS le 15/01/2026
- . Hélio DA VEIGA le 18/01/2026
- . Romy ASTIC le 27/01/2026
- . Giulia ALMELA le 29/01/2026
- . Alfy LABAUNE CHANTIMA le 8/02/2026
- . Shaheen SAADI le 13/02/2026
- . Céleste PEDRINI NAVARRO le 9/02/2026
- . Marceau MARTIN-LAUZIER né le 03/03/2026
- . Sibyle DELAGARDE le 04/03/2026
- . Estelle BAUDET le 06/03/2026
- . Sohan BAOUZ le 09/03/2026
- . Sélène EINSARGUEIX le 10/03/2026



Décès

Seuls figurent dans cet encart les décès ayant fait l'objet de transcriptions officielles en mairie à l'heure où nous bouclons ce magazine.

- . Martine JUÈS épouse PEIDRO le 7/11/2025 (75 ans)
- . Joseph BOUCHARAT le 16/11/2025 (90 ans)
- . Jacqueline MELCION veuve LAROCHE le 2/12/2025 (81 ans)
- . Jean LILLO le 10/12/2025 (81 ans)
- . Jean-Philippe ROBET le 12/12/2025 (90 ans)
- . Gustave LEGAY le 12/12/2025 (93 ans)
- . Paulette HILD veuve FOURNIER le 19/12/2025 (90 ans)
- . Ingrid HARO-HERNANDEZ le 1/01/2026 (56 ans)
- . Yves LAURIN le 6/01/2026 (76 ans)
- . Patricia ISRAEL veuve DUPRIX le 8/01/2026 (78 ans)
- . Jocelyne TACQUIN, épouse LAGACHE le 13/01/2026 (80 ans)
- . Marc LAGACHE le 13/01/2026 (52 ans)
- . Alain BEAUVOIS le 16/01/2026 (83 ans)
- . Gérard GIBERT le 18/01/2026 (74 ans)
- . Catherine de COINTET de FILLAIN veuve BARON D'HUART le 26/01/2026 (93 ans)
- . Patrice LAMY le 31/01/2026 (82 ans)
- . Joanny REYBIER le 31/01/2026 (72 ans)
- . Rose BONNIN veuve PLANARD le 4/02/2026 (96 ans)
- . Robert FALUDI le 12/02/2026 (91 ans)
- . Mohamed EL MHAMDI le 14/02/2026 (86 ans)
- . Danièle SAVONNE le 14/02/2026 (76 ans)
- . Jean-Marie ROSSI le 22/02/2026 (80 ans)
- . Paulette RIBIERE épouse FALAIZE le 25/02/2026 (98 ans)
- . André DESGOUILLES le 05/03/2026 (79 ans)
- . Michel MOURET le 12/03/2026 (84 ans)
- . Jean-Claude QUARANTA le 17/03/2026 (80 ans)

Hommage à :



Gérard Gibert

13 juin 1952 > 18 janvier 2026

Le "cow-boy de Venelles" s'en est allé le 18 janvier dernier à l'âge de 74 ans. Figure connue et appréciée de la commune, il a marqué plusieurs générations par son charisme, son sens de l'hospitalité et son attachement au terroir venellois. Son père, Fernand Gibert, membre du Conseil municipal de Venelles de 1977 à 1983,

a donné son nom au chemin rural desservant la propriété familiale où Gérard a vécu toute sa vie. Investi dans la vie de la commune, il a participé à de nombreuses éditions du Téléthon en organisant des rassemblements de 4x4.

Ce passionné des chevaux a vécu mille vies : maréchal-ferrant, rancher, routier, terrassier, chasseur et même figurant de cinéma !

Toutes nos condoléances à ses proches.

PERMANENCES

- **Assistantes sociales du Conseil départemental 13**
Au CCAS sur rdv : 04 13 31 84 10
- **Conseiller en succession épargne et fiscalité et conciliateur de justice** -
Au CCAS sur rdv : 04 42 54 98 00
- **Mission locale** - Au CCAS sur rdv : 04 42 61 72 99
- **Parcours handicap** - Au CCAS sur rdv : 0800400413
- **Plan Local Insertion et Emploi**
Au CCAS sur rdv : 04 42 54 98 00
- **Psychologue, école des parents et des éducateurs**
Au CCAS sur rdv : 04 42 59 64 53
- **UFC Que Choisir** - Au CCAS le 1^{er} vendredi de chaque mois sur rdv : 04 42 93 74 57
- **Voisins vigilants** - 04 42 54 93 18
- **Huissier de justice** - 04 42 67 11 51
- **Architecte Conseil du CAUE 13** - Les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, de 9h à 12h en mairie sur rendez-vous préalable au 04 42 54 95 83 ou 04 42 54 93 16

COLLECTE/RECYCLAGE DES DÉCHETS



0 800 94 94 08

Collecte en porte à porte :

prenez à sortir votre bac la veille au soir des jours de passage

Secteur 1

- Bac noir : ordures ménagères
> **Lundi et vendredi**
- Bac jaune : déchets recyclables
> **tous les mercredis**

Secteur 2

- Bac vert : ordures ménagères
> **Mardi et samedi**
- Bac jaune : déchets recyclables
> **tous les jeudis**

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Venelles :

- Du lundi au samedi : 8h-12h / 13h30-17h30
- Dimanche : 8h-12h - Fermée les jours fériés

Ramassage des encombrants

Sur RdV au **0 800 94 94 08**

Nouveaux créneaux : **les 2^e jeudi et 4^e mardi du mois.**

PHARMACIES DE GARDE

Le planning annuel est régulièrement mis à jour sur le site Internet de la Ville et consultable en scannant ce QR Code :

Et chaque samedi, sont publiées sur le Facebook @Ville de Venelles les pharmacies ouvertes le dimanche suivant.



NUMÉROS UTILES

URGENCES

- **Pompiers : 18 - Police : 17- SAMU : 15**
- **Urgences sourds et malentendants : 114**
- **Police municipale : 04 42 54 93 40**
- **Gendarmerie : 04 42 54 25 70**
- **SOS Médecin : 3624**
- **Médecin de garde : 04 42 26 24 00**
- **Centre antipoison : 04 91 75 25 25**
- **Urgences Hôpital d'Aix : 04 42 33 90 28**
- **SOS Main de la clinique AXIUM : 04 42 23 10 10**
- **Hôpital privé de Provence : 04 42 33 88 00**
- **SOS vétérinaire : 0899 700 680**
- **Urgence dentaire : 08 92 56 67 66**

MAIRIE DE VENELLES

- **Accueil : 04 42 54 16 16**
Horaires d'ouverture :
 - lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h / 12h et 13h / 17h
 - jeudi : 8h / 12h et 14h / 17h
 - samedi : fermeture de l'accueil. Service État civil ouvert de 9h à 12h
- **Services techniques : 04 42 54 93 24**
- **Centre communal d'action sociale : 04 42 54 98 00**
- **Service culture et animation du territoire : 04 42 54 93 10**
- **Service Éducation-Jeunesse : 04 42 54 09 09**
- **Service sports et vie associative : 04 42 54 44 80**
- **ALSH l'Oustau (Centre de loisirs) : 04 42 27 13 30**
- **Relais petite enfance Maison des Pitchouns : 06 22 00 87 18**
- **Périscolaire :**
 - École des Cabassols : 06 68 67 65 40
 - École Maurice Plantier : 07 63 51 64 56
 - École Marcel Pagnol : 06 75 21 34 92
 - École du Mail : 06 21 44 25 80
 - École du centre : 07 62 11 97 26

- **La Poste de Venelles : 3631**
- **Régie des eaux du Pays d'Aix : 04 42 54 33 82**
- **ENEDIS : 09 72 67 50 13**
- **GRDF : 09 69 36 35 34**
- **Sous-préfecture : 04 42 17 56 00**

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE

- **Centre aquatique Sainte Victoire : 04 88 72 93 10**
Infos horaires et fermetures en scannant ce QR code
- **Transports en commun : lametropolemobilite.fr**



10^e

STREET NÉCESSAIRE



SAMEDI

13

JUIN
2026

STREET ART

DANSE HIP-HOP

CONCERT . DJ

VENELLES-LE-HAUT

GRATUIT



VENELLES

+ d'infos : venelles.fr



CIE ACCORAP
DIRECTION
KADER ATTOU

BOUCHES-DU-RHÔNE
PROVENCE EN SCÈNE